

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 20.121

L'an deux mille vingt, le 15 octobre 2020, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 09 octobre 2020

DATE D'AFFICHAGE

Le 09 octobre 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, M. Raynald RIMBAULT, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry REGISTER

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par Mme Corinne MAROLLEAU  
Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Madeline TANTIN représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE  
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Odile CHOLLET

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 27  
Nombre de votants : 31

Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DE LA PARCELLE CADASTRÉE BO N°489  
DÉSIGNANT UN TRONÇON DU CHEMIN RURAL RUE DES MYOSOTIS À ROYAN –  
ENQUÊTE PUBLIQUE

RAPPORTEUR : M. CUSSAC

VOTE : UNANIMITÉ

La société CAP FUN exploite le Camping « LES COQUELICOTS » sur des parcelles de terrain situées 7 rue des Coquelicots à Royan.

Le chemin rural rue des Myosotis, raccordé à la rue des Cendrilles et à la rue des Pivoines à Royan, traverse le camping « LES COQUELICOTS » et pour une partie, n'assure plus sa fonction de voie publique.

La société CAP FUN propriétaire de parcelles situées de part et d'autre de ce tronçon de voie, a fait part de son intention d'en faire l'acquisition.

En préalable, il est nécessaire d'engager une procédure de désaffectation puis de déclassement du tronçon du chemin rural rue des Myosotis, cadastré BO n° 489, d'une contenance de 691 m<sup>2</sup>, après enquête publique, en vue de sa cession.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- Vu l'Article L141-3 du Code de la Voirie Routière,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à engager une procédure de désaffectation, puis de déclassement de la parcelle BO N° 489, représentant un tronçon du chemin rural rue des Myosotis, en vue d'une cession ultérieure à titre onéreux,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à la procédure d'enquête publique.



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENCO



# Export cartographique

